



Association Suisse de l'Arbitrage
Schweiz. Vereinigung für Schiedsgerichtsbarkeit
Associazione Svizzera per l'Arbitrato
Swiss Arbitration Association

Genève, le 28 août 2017

Chers Membres,

La Société suisse de droit international (SSDI) et l'Association suisse de l'arbitrage (ASA) ont le plaisir de vous annoncer le prochain dîner-débat organisé en commun:

Quelle réforme pour l'arbitrage d'investissement ?

avec deux invités :

Mme Gabrielle Kaufmann-Kohler, M. Michael E. Schneider

2 octobre 2017 à 18h15

au Mandarin Oriental, Genève

Madame Gabrielle Kaufmann-Kohler

Professeur à l'Université de Genève, associée fondatrice de Lévy-Kaufmann-Kohler

Licenciée en droit de l'Université de Genève, Mme Kaufmann-Kohler a obtenu son doctorat à l'Université de Bâle. Elle a été professeure associée (1993) puis professeure ordinaire (1997) à la faculté de droit de l'Université de Genève. Depuis 2008, elle est directrice du Geneva LL.M in International Dispute Settlement (MIDS) et depuis 2014, co-directrice du Geneva Center for International Dispute Settlement (CIDS) à l'Institut de hautes études internationales et du développement. Membre des barreaux de Genève et de New York, Mme Kaufmann-Kohler a été associée chez Schellenberg Wittmer et chez Baker & McKenzie (Genève et New York) et co-fondatrice de Lévy-Kaufmann-Kohler. Elle est membre de nombreux panels d'arbitrage (CCI, CIRDI, AAA, OMPI, CIETAC et SIAC), est *President-elect* de l'ICCA et a présidé l'Association suisse de l'arbitrage (2001-2005) dont elle est actuellement présidente d'honneur.

Monsieur Michael E. Schneider

Avocat, associé fondateur de LALIVE

Après des études de droit et l'histoire aux Universités de Munich, Bonn et Genève et à l'Institut universitaire des Hautes Etudes internationales de Genève, Me Schneider a été admis au Barreau de Munich et, comme avocat étranger, au Barreau de Genève. Associé fondateur de l'Etude LALIVE, il pratique l'arbitrage international depuis plus de 40 ans en qualité de conseil et d'arbitre dans des procédures *ad hoc* ou soumises à divers règlements, dont ceux du CIRDI, de la CCI, de la LCIA, des *SwissRules*, du SCC, du CRCICA, du DIAC, du Fonds européen de développement et de la CNUDCI,



Association Suisse de l'Arbitrage
Schweiz. Vereinigung für Schiedsgerichtsbarkeit
Associazione Svizzera per l'Arbitrato
Swiss Arbitration Association

ainsi que sous l'égide d'autres institutions internationales telles que l'Organe d'appel de l'OMC et l'UNCC. Les litiges dont il s'occupe relèvent de l'arbitrage commercial et d'investissement et concernent notamment la construction, le génie civil et les projets d'infrastructure, l'énergie, les ressources naturelles, et divers secteurs de l'industrie. Me Schneider a présidé les travaux de la CNUDCI pour la révision du Règlement d'arbitrage (2010) et de l'Aide-mémoire sur l'organisation des procédures arbitrales (2016) et a participé en tant que membre de la délégation suisse à l'élaboration du Règlement sur la transparence. Il a été vice-président de la Commission de l'arbitrage de la CCI et a participé à plusieurs de ses groupes de travail dont notamment celui concernant l'arbitrage avec des Etats. Il est le Président sortant de l'Association Suisse de l'Arbitrage et Président de l'Académie internationale du droit de la construction et membre du Conseil du CRCICA au Caire.

La participation à ce dîner-débat est gratuite pour les membres de la SSDI et de l'ASA. Pour les non-membres, le prix est de **CHF 75.-** par personne (conférence et dîner).

Les places étant limitées, nous vous prions de bien vouloir nous adresser votre inscription au plus tard **le lundi, 25 septembre 2017**. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée. Veuillez trouver en annexe le bulletin d'inscription.

Nous nous réjouissons de vous compter parmi nous, le 2 octobre prochain, au Mandarin Oriental et vous prions d'agréer, chers Membres, l'expression de nos meilleures sentiments.

Elliott Geisinger
Président de l'ASA

Christine Kaddous
Présidente de la SSDI